

Eléments de réponse à l'enquête ... Bilan des actions

Pour Eysines.

Actions pour la construction du REVE :

~~3~~
- Deux réseaux en cours d'étude, mais comme vous le savez ces projets, études et mises en œuvre, échappent complètement aux décisions des communes, bien que nous y soyons favorables notre rôle se borne à discuter et valider quelques détails d'implantation ou d'aménagement annexes.

Dans ces conditions pourquoi porter ces projets et réalisations au crédit des communes dans le cadre d'un classement destiné à différencier l'avancée des projets communaux.

Pour Eysines, trois itinéraires du réseau REVE sont actés et en cours d'étude

Aménagement :

- Vous éprouvez le besoin en préambule de préciser...*les notes des villes ne sont pas comparables entre elles notamment du fait du total de kilomètres de voirie ...*Nous sommes bien d'accord avec cette vision. Le bilan final se termine néanmoins par un classement. Il est communément admis qu'un classement honnête et sincère ne peut se faire que sur la base d'éléments comparables.

- Pour établir et valoriser les éléments du classement final vous établissez un barème sur les différents types d'aménagements...*double sens cyclable 0,5pts, Bandes cyclables 1pt...etc.* En créant cette échelle de valeur dans votre classement, certainement précieuse par ailleurs, vous discriminez et dévalorisez les aménagements les plus anciens réalisés souvent par les communes en pointe il y a 25 ans. Vous devez comprendre qu'il n'est pas toujours possible de refaire ce qui est déjà fait comme on le souhaiterait. Le FIC n'est pas extensible et les communes ne peuvent abonder les budgets de voirie.

- La note affectée pour le début de mandat est incompréhensible ! Pourquoi tout simplement ne pas indiquer le linéaire d'itinéraire cyclable en début et fin de mandat (sachant que les données prises en compte ne couvrent pas le mandat). Le lecteur prendrait ainsi connaissance de l'état du patrimoine « cyclable » en début et en fin de mandat et pourrait apprécier plus objectivement le degré d'équipement réel de chaque territoire.

Pour Eysines, le linéaire d'itinéraires cyclables, tous aménagements confondus est de 44,32 km (base de données BM février 2025) soit la cinquième commune de BM derrière des collectivités bien plus importantes, Bordeaux, Mérignac, Pessac et Saint Médard en Jalles. A titre de comparatif, Saint Médard en Jalles 65km²/55km de voies cyclables, Eysines 12km² 45km. Certes certains aménagements sont anciens (*quelques fois réalisés sur les conseils de vélocité, comme l'avenue de l'Hippodrome*) et ne correspondent pas toujours aux critères et aux exigences d'aujourd'hui, mais les besoins d'aménagements de voirie et les budgets affectés nous obligent à prioriser les projets et ne nous permettent pas de revenir sur des équipements anciens comme nous le souhaiterions. (PM : la ville a été lauréate d'un concours national au début des années 80 pour le premier contresens cyclable en site propre) (Rappel le projet de la ligne D du tram était initialement étudié sans aménagement

cyclable, nous...Eysines...avons obtenu le doublement de tout le linéaire sur notre commune par des bandes cyclables et la construction de la passerelle enjambant la rocade pour assurer la sécurité des cyclistes et piéton)

Durant ce mandat peu de réalisation, ce qui est fait n'est plus à faire, toutefois trois tronçons de voies vertes ont été réalisés pour un linéaire de 0,8km, je précise que ces trois opérations consistaient à résorber des discontinuités d'itinéraires. Une autre est à venir, bloquée par un problème d'indivision et de réfection de clôture ancienne.

Intermodalité :

Sur ce sujet de nombreux équipements sont de la compétence de Bordeaux Métropole comme les parcs relais et ne peuvent être pris en compte dans l'établissement d'un classement entre communes.

Pour Eysines, deux parcs relais disposant bien entendu de tous les services, seules bases pour accès aux vélos TBM, mais en dehors des deux P+R trois parkings répartis sur la commune permettent l'accès aux bases de free floating. Par ailleurs aucun édifice ou service public, gare, stade... ne justifie un tel équipement.

Ville Apaisée :

Plan de circulation et secteurs à circulation restreinte :

Pour Eysines, un espace exclusivement piétonnier de 1,5ha situé en plein centre-ville et desservant outre l'hôtel de ville, deux écoles, la médiathèque, le cinéma, le théâtre et l'église.

Par ailleurs le centre-ville ancien bénéficie d'un plan de circulation contraignant élaboré pour dissuader les itinéraires malins, réduire les circulations de transit sur 3,8km de voirie classés en zone de rencontre pour réduire et contraindre la circulation automobile et protéger et sécuriser les déplacements piétons et vélos.

Réduction de places de parking

La prise en compte de cette donnée dans votre classement comme étant étroitement liée à la qualité des actions en faveur de la sécurité des vélos et piétons, pourrait être comprise davantage comme une action « anti voiture » que comme un critère de sécurisation des cyclistes.

Pour Eysines, ce n'est pas un principe systématique dans l'élaboration des projets, nous ne tenons pas cette comptabilité. Les projets sont étudiés pour satisfaire les besoins de tous et assurer la sécurité de chacun.

Il est vrai cependant qu'il est souvent nécessaire de sacrifier quelques stationnements pour faire un peu de place et assurer des conditions de déplacements sécurisés aux cyclistes et piétons

Ville à 30

Je ne suis pas du tout convaincu de l'efficacité du « tout à 30 », il suffit de circuler sur les communes qui ont décrété et mis en application ce principe pour constater que la règle n'est absolument pas respectée et également quasi impossible à imposer. Par ailleurs une fois la limitation imposée sur l'ensemble de la commune, on se prive des moyens de modulation et de

la graduation des vitesses en fonction des sites plus ou moins sensibles, rues étroites, écoles, manque de visibilité....

Pour Eysines, certains secteurs particuliers sont bien entendu mis en zone 30, rues anciennes ou étroites abords des écoles

Arceaux de vélo

Pour Eysines, je ne tiens pas d'inventaire à jour et je fais confiance aux services de BM qui vous ont communiqué ces chiffres.

Sachez tout de même que nous réclamons depuis des mois la pose d'arceaux supplémentaires principalement pour les abords de nos bâtiments, ou à minima la seule fourniture pour en assurer nous-même la pose, hélas sans succès

Génération vélo

Nombre de rues au enfants à venir

On sort un peu du plan cyclable avec ce sujet qui constitue une préoccupation plus générale de la sécurité des enfants.

Pour Eysines, pas de rue des enfants comme vous l'entendez, mais des aménagements particuliers, parvis de sortie d'école, cheminement piéton en site propre, esplanade piétonne...et un projet d'étude globale accès et sortie d'école pour l'année prochaine avec l'agence d'urbanisme (*si elle l'accepte, demande faite mais pas de réponse à ce jour*)

Excursion à vélo

Pour Eysines, plusieurs manifestations annuelles sont organisées, le traditionnel raid des maraîchers qui se déroule chaque année en juin et comprends, outre plusieurs parcours de randonnées pédestres, des circuits vélo et le tours d'Eysines en 80 minutes, depuis 2011 qui permet par un circuit chaque année différent de découvrir des itinéraires nature, de visiter des projets en cours ou bâtiments communaux ouvert pour l'occasion.

Pédibus/Vélobus

Plusieurs expériences ont été menées dans plusieurs établissements, encouragées par la mairie, mais comme vous le savez ces initiatives relèvent principalement de l'engagement des parents d'élèves, il n'y a plus actuellement de pédibus ni de vélo bus.

Savoir rouler à vélo

Pour Eysines, chaque année les écoles élémentaires font l'objet de séances de formation piéton/vélo dispensées par nos agents de police municipale.

Action Mairie

Rencontre régulière avec vélocité, nous avons nos propres visions des nécessités d'aménagements, nous avons également les compétences et l'expérience des services de BM qui bénéficient également des avis et conseils de vélocité sur chaque projet.

Journée de sensibilisation, en plus des formations et conseils auprès des plus jeunes la journée de la mobilité organisée sur la commune chaque année, manifestation à laquelle vous participez.

Plan Vélo, 44,32 km (+0,8km) d'itinéraire cyclable déjà réalisés, 4km en cours de réalisation et autres voiries à venir, constitue-t-il un plan vélo correct.

Forfait mobilité auprès des agents, les agents qui s'engagent à venir à vélo (200jours/an) perçoivent une indemnité

Prêt de vélo auprès des agents, les agents disposent en mairie de trois VAE et d'un vélo cargo pour leurs déplacements sur la commune voire au-delà.

Serg. Tournier
06.51.82.30.01.
serg.tournier@fmaif.com